



Déclaration préalable Sud Education Hérault CDEN du 9 février 2024 – Carte Scolaire 1er Degré

3 ministres en 6 mois.

Après Gabriel Attal et son “choc des savoirs”, choc autoritaire et passéiste.

Après Amélie Oudéa-Castera et ses casseroles... La liste serait trop longue, belle performance réalisée en à peine un mois. La France tient son premier record olympique en cette année de JO à Paris.

Maintenant Nicole Belloubet.

On peut mettre à son crédit une connaissance de l'éducation nationale, puisqu'elle a été rectrice des académies de Limoges et Toulouse au début des années 2000. En 2016, elle donnait sa vision de ce que devait être l'action ministérielle dans un article universitaire. Elle y considérait comme “fariboles [...] la restauration de l'autorité ou le port de la blouse”, bien loin des préoccupations de celles et “ceux qui sont réellement confrontés aux tâches éducatives”. Le Premier Ministre appréciera.

Sur nos rémunérations, notre ministre a un programme : “ la nation doit choisir de hisser, a minima, la France dans la moyenne européenne mais il n'est pas indécent de viser pour nos professeurs de l'enseignement scolaire des statuts financiers comparables à ceux des pays voisins comme l'Espagne, la Belgique ou l'Allemagne “. Le ministère du Budget appréciera.

Mais les personnels ne se leurrent pas. Quand on entre en Macronie, l'austérité budgétaire, la casse du service public , les mesures réactionnaires, la verticalité du pouvoir deviennent les seules boussoles de l'action ministérielle.

Ce CDEN a pour ordre du jour la carte scolaire des écoles de notre département.

Nous dénonçons toujours la campagne de communication autour des GS/CP/CE1 à 12, qui sont en fait des GS/CP/CE1 à 15 comme nous l'a confirmé la Division des Moyens en CSA la semaine dernière.

Nous dénonçons toujours le manque de plus en plus criant de remplaçant-es. Bien que les conditions de travail des collègues se dégradent d'année en année, iels tentent de tenir coûte que coûte car iels savent que faute de remplacement leurs élèves seront réparti-es dans les classes de leurs collègues. Cette situation ne peut pas durer éternellement, et nous en connaissons déjà les conséquences : ces collègues vont finir par exploser, être en burn-out ou partir de l'éducation nationale. Nous sommes contacté-es par un nombre toujours croissant de collègues qui sont complètement à bout, dégoûté-es de voir le bateau couler, et qui ne cherchent qu'une issue de sortie la plus rapide. Face à cette situation qui exaspère les collègues comme les parents, l'administration ne fait rien. Aucune mesure n'est prise dans notre département, si ce n'est un transfert de 4 postes de l'ouest vers l'est du département. Madame la DASEN nous a informé en CSA-D que les circonscriptions les plus touchées par le manque de remplacement sont celles de Castelnau et Montpellier Centre. Nous demandons à avoir les chiffres du taux de remplacement par circonscription dans notre département.

Nous dénonçons toujours la disparition des RASED, personnels qualifiés et appréciés des équipes dans l'accompagnement de l'hétérogénéité scolaire et des élèves à besoins particuliers. Disparition qui a fait l'objet d'un démantèlement comme on sait bien le faire dans l'éducation nationale : on supprime des postes, on augmente le périmètre d'action des collègues et le nombre d'élèves à suivre, de moins en moins de collègues veulent de ces postes, on gèle, on transforme les moyens vers d'autres besoins de la carte scolaire. Pour les RASED, 23 postes ont été transférés vers les EDAI, dispositif expérimental dont on attend toujours le bilan.

Nous dénonçons toujours l'indigence des moyens pour l'école inclusive. Les situations de souffrance pour les personnels et les élèves sont quotidiennes. Deux ouvertures d'ULIS dans la carte scolaire 2024 ne sont pas à la hauteur des besoins. L'épuisement réel des collègues laisse s'installer une défiance face à l'accueil des élèves à besoins particuliers. Il y a danger. Sud Éducation ne cessera de défendre l'école pour toutes et tous, et se battra pour obtenir les moyens nécessaires pour la faire vivre. Sans moyens, l'école inclusive n'est qu'un slogan !

Après la grève massive du 1er février, sa reconduction réussie dans les collèges le 6 février, SUD éducation appelle les collègues à s'organiser dès la rentrée dans les écoles et établissements pour le retrait du "choc des savoirs", pour nos salaires, pour nos conditions de travail. Le mois de mars doit être un mois de lutte et de grève:

- le vendredi 8 mars pour la journée internationale des droits des femmes,
- le 19 mars pour la défense du service public et des conditions de travail de ses agents,
- les jours qui suivent jusqu'à satisfaction de nos revendications.